

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
18/12/2019	18/12/2019	2019-0375

1. Intitulé du projet

Création d'un ensemble de résidences, quartier Bois Boyer à Fort de France

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

FPB Holding

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

BELLIARD Fabrice

RCS / SIRET

8 4 8 6 6 7 5 7 2 0 0 0 1 2

Forme juridique SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
"39-a" Travaux, constructions et opérations d'aménagement	La surface plancher est estimée à 11 200 m ²
"41" Aires de stationnement ouvertes au public	Le projet prévoit 60 places de stationnement ouverts au public
"47-a" Premiers boisements et déboisements	La surface à défricher est estimée à 0.6 ha (selon validation statut boisé de la parcelle par l'ONF : sollicitation en cours).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société FPB Holding envisage la construction logements et de salles annexes sur le territoire de la ville de Fort-de-France au quartier Bois Boyer.

Le projet d'aménagement sera implanté sur les parcelles R 888 , R850 et R885 et présente une superficie totale de 6 400 m².

Il consiste en la réalisation de 235 logements (50 chambres pour l'hôtel hospitalier, 100 logements pour les résidences internes, 60 résidences étudiantes, 17 logements de type T2, 8 logements de type T3) répartis sur 54 bâtiments. Il prévoit la mise en œuvre de salles annexes (Espaces co-working, bibliothèque, crèche, salon de détente, salon de coiffure, service de pressing, restaurant et /ou atelier-cuisines, boulangerie/relais épicerie) . Il intégrera également 227 places de stationnement dont 60 stationnements en surface . Une voie privée pour accéder aux bâtiments sera créé et raccordée au giratoire existant, situé à l'est de la parcelle. Une voie réservée au secours sera réalisée à cheval sur les parcelles R888 et R887 (projet concomitant en cours d'étude sur la parcelle R887).

Le projet prévoit la mise en œuvre d'un bassin de rétention des eaux pluviales permettant de compenser l'imperméabilisation de la parcelle . L'assainissement sera de type collectif.

4.2 Objectifs du projet

Le projet est localisé dans le quartier "Bois Boyer" au sein d'une zone déjà urbanisée. Il s'agit de futurs quartiers destinés essentiellement à de l'habitat. Le programme d'aménagement prévoit la mise en œuvre de 235 logements de locaux annexes. La surface plancher est de 11 200 m².

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les différentes phases des travaux seront celles d'un chantier de construction classique :

- 1) Préparation du chantier : piquetage du projet de travaux, installation des bungalow de chantier;
- 2) Défrichage mécanique et retrait des déchets verts ;
- 3) Création d'un bassin de rétention enherbé et ouvert au point bas de la parcelle. Ce bassin sera aménagé pendant la durée des travaux afin de servir au piégeage des fines et éviter le transport de MES lors de la phase de terrassement;
- 4) Terrassement mécanique du sol afin de créer des bâtis et des VRD;
- 5) Réalisation des fondations;
- 6) Travaux de gros oeuvres ;
- 7) Travaux de second oeuvre ;
- 8) Réalisation des VRD : Réalisation de fondation de chaussées et pose de réseaux ;
- 9) Aménagement extérieurs et espaces verts ;
- 10) Réaménagement du bassin de rétention en vue de la rétention des eaux pluviales ;
- 11) Livraison des résidences et locaux annexes.

La durée des travaux est estimée à 25 mois et demi.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Durant la phase exploitation, la zone sera occupée par les habitants des logements et les employés des locaux annexes.

Les eaux usées seront renvoyées vers le réseau public existant et traitées à la STEP Dillon 2 .

Un bassin de rétention sera créé afin de compenser l'imperméabilisation de la zone en cas de pluie.

Le bassin de rétention des eaux pluviales sera de type aérien et enherbé (dimensionné pour la pluie décennale) et sera entretenu régulièrement.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

En dehors de la présente demande, le projet est soumis à :

- Déclaration au titre de la Loi sur l'Eau. Le projet est concerné par la rubrique 2.1.5.0 des articles L-214-1 et suivants du Code l'Environnement en raison de la surface du bassin versant intercepté (1.6 ha).
- Autorisation de défrichement (en cours d'échange avec l'ONF).
- Dépôt d'un Permis de Construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale du projet:	6 400 m ²
Nombre de bâtiments à construire :	4 bâtiments
Surface plancher :	11 200 m ²
Nombre de places de parkings	227 places dont 60 stationnements en surface
Nombre d'équivalent-habitants :	Estimé à environ 511 eq/hab soit environ 30.6 DBO5 kg/jour

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**Bois Boyer
97 200 Fort-de-France**Coordonnées géographiques¹**

Long. 6 1° 0 2' 12 " 096 Lat. 14 ° 3 8' 0 8" 047

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est localisé sur la ville de Fort-de-France
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRN de la ville de Fort de-France a été approuvé en novembre 2013.
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</p>	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A ce stade des études, le volume de matériaux excédentaire est estimée à environ 25 000 m3. Un plan de gestion des terres sera réalisé.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le bilan des terres n'a pas été réalisé à ce stade des études
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La construction des bâtiments s'effectuera sur une parcelle en friche au sein d'un environnement urbanisé. Elle nécessitera la réalisation de défrichement et terrassement qui entraîneront la disparition des espèces présentes. La parcelle n'est toutefois pas située dans une zone naturelle à enjeux (réglementaire ou d'inventaire), ni traversée par un corridor écologique.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle est implantée en zone U3 du PLU (plan Local d'Urbanisme) de la commune Fort-de-France. Cette zone correspond à des quartiers résidentiels récents, organisés et structurés essentiellement par des constructions à destination d'habitations collectives.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle n'est pas concernée par le Plan de Protection contre les Risques Technologiques (PPRT) de la SARA (commun à Antilles Gaz).
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone d'étude est concernée par : - Un aléa fort pour les séismes (comme toute la Martinique), - Un aléa faible à nul pour les mouvements de terrain, - Une zone à enjeux forts existants et futurs, - Un zonage réglementaire jaune.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Durant la phase travaux, les principaux déplacements seront liés à la circulation d'engins de chantier (camions, pelles etc.). En phase exploitation, seuls les habitants des logements ainsi que les travailleurs et usagers des zones de services circuleront sur le site.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Durant la phase travaux, les principaux bruits seront liés à la circulation d'engins de chantier (camions, pelles etc.) et à leur fonctionnement. A terme, les habitants des logements circuleront sur la zone. Le bruit engendré ne devrait pas modifier notablement l'ambiance sonore du quartier. Les émissions sonores seront conformes à la réglementation.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le bassin de rétention sera régulièrement entretenu pour éviter la stagnation des eaux (odeurs) et la création de gîtes favorables à la prolifération de moustiques. Ils ne seront en charge qu'en temps de pluie. Les émissions olfactives seront conformes à la réglementation.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées seront renvoyées vers le réseau d'assainissement collectif et ne seront pas traitées sur place.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les logements pourront être source de lumières et de nouveaux candélabres pourront être installés.</p> <p>Les émissions lumineuses générées seront conformes à la réglementation.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux les rejets dans l'air seront liés aux gaz d'échappement des engins de chantier et aux poussières liées aux phases de terrassements.</p> <p>En phase exploitation les rejets dans l'air seront liés aux gaz d'échappement des véhicules sur le parking.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Cf. effluents</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les effluents émis par le projet concernent les eaux usées. En phase exploitation, le projet engendrera environ 511 EH qui seront renvoyés vers le réseau de collecte des eaux usées public et traités par la STEP de Dillon 2.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, le chantier pourra être source de déchets.</p> <p>En phase exploitation, l'occupation des 235 logements et la création des locaux annexes impliquent la production de déchets ménagers par ses habitants.</p> <p>Ceux-ci seront stockés dans des bennes à ordures implantées sur le site et collectées par le réseau de ramassage des ordures ménagères.</p> <p>Aucun déchet dangereux ne sera produit.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le PLU prévoit l'urbanisation de cette zone.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Un projet immobilier est en cours de définition sur la parcelle concomitante R 887.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les principaux effets négatifs attendus et les mesures ERC prévues sont :

1) La production de MES dans les eaux superficielle en phase chantier liées aux terrassements. Un bassin de rétention ouvert et enherbé collectera la totalité des eaux ruisselants sur la parcelle et sera aménagée de manière à piéger les fines.

2) Les bruits en phase travaux.

Le chantier respectera les dispositions de l'article R1334-36 du code de la santé publique sur le bruit de chantier.

3) La production d'eaux usées en phase d'exploitation.

Le projet sera raccordé au réseaux d'assainissement collectif et les eaux usées seront traitées à la station de Dillon 2.

4) L'imperméabilisation des sols en phases d'exploitation. Un bassin de rétention des eaux pluviales ouvert et enherbé sera mise en place afin de permettre une rétention des eaux jusqu'à la pluie décennale.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet n'est concerné par aucun zonage de milieu naturel sensible. Les eaux usées produites seront collectées par le réseau public et traitées par la STEP de Dillon 2.

Les principaux enjeux (eaux usées, eaux pluviales, risque naturels séisme/mouvement de terrain, défrichement) feront l'objet de dossiers spécifiques : Dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau, Permis de construire, Demande d'autorisation de Défrichement qui permettront d'assurer leur bonne prise en compte en phase travaux et exploitation.

Par conséquent, une évaluation environnementale ne semble pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 6 : Cartographie des zones naturelles sensibles, patrimoine historique et périmètres de protection

Annexe 7 : Extraits cartographiques du PPRN de la ville de la Ville de Fort-de-France

Annexe 8 : Cartographie du Plan Local d'Urbanisme de la ville de Fort-de-France

9. Engagement et signature

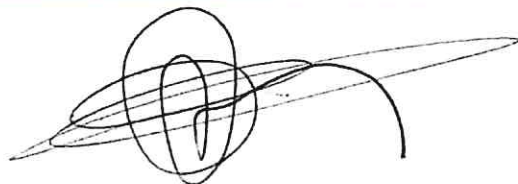
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



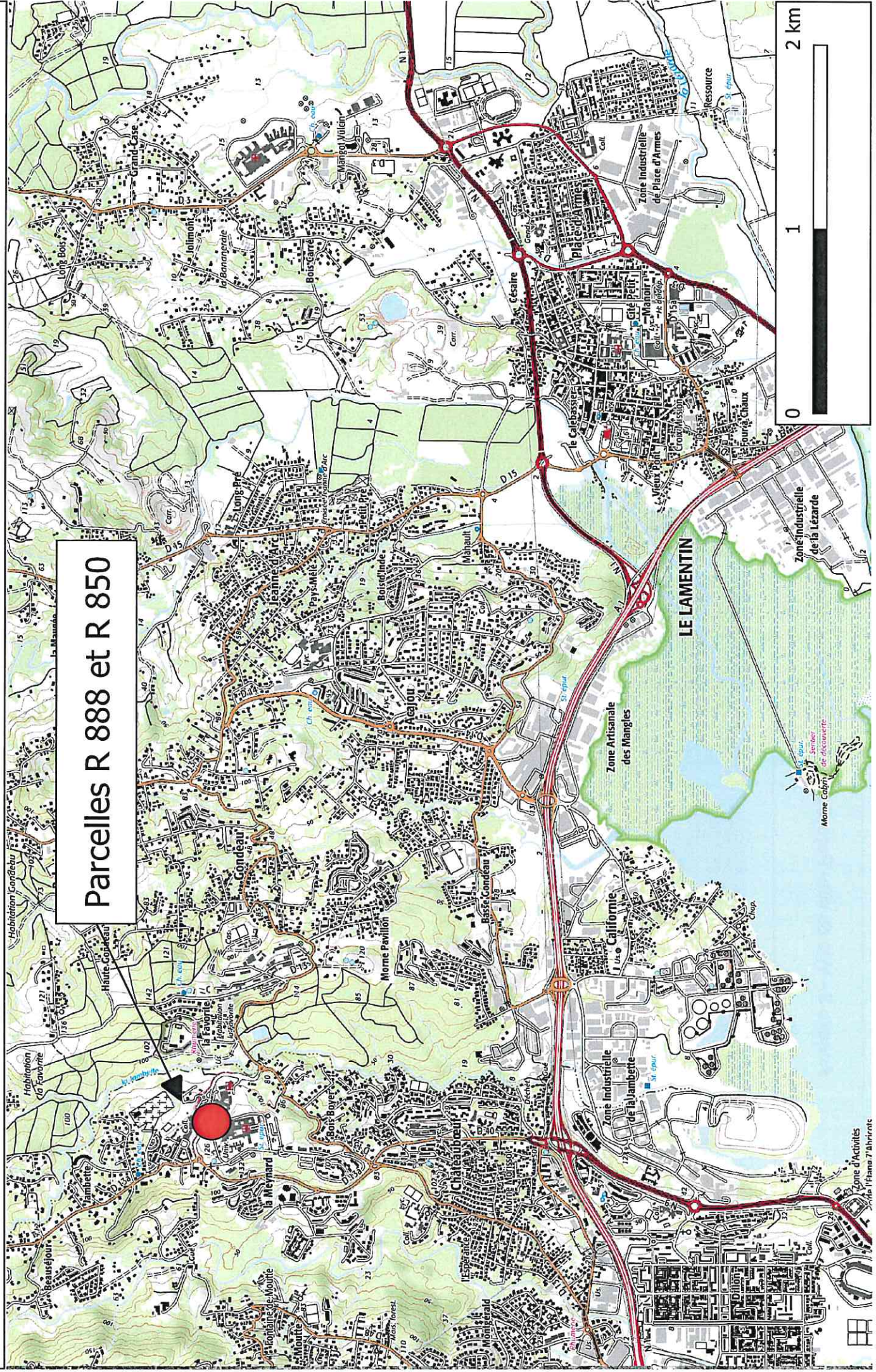
Fait à Fort de France

le, 16 Décembre 2019

Signature



Annexe 2 - Localisation du projet - Parcelles R 888 et 850 - Fort-de-France - Carte au 1:25000

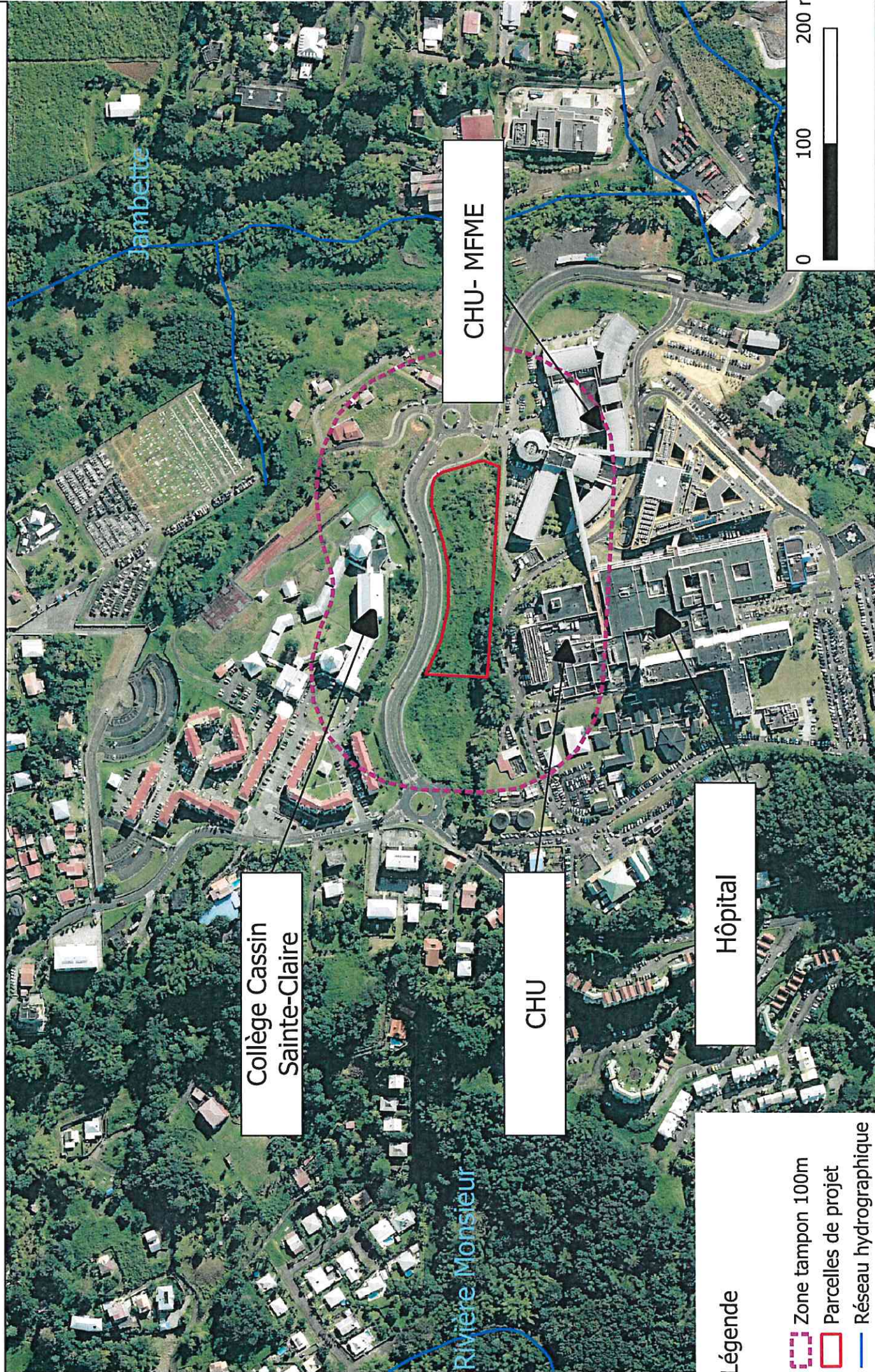


Parcelles R 888 et R 850

Annexe 3 - Vue du site- Parcelles R 888 et R 850 - Fort-de-France - Photographies du 10/12/19



Annexe 5 - Vue des abords - Parcelles R 888 et 850 - Fort-de-France - Carte au 1:4000



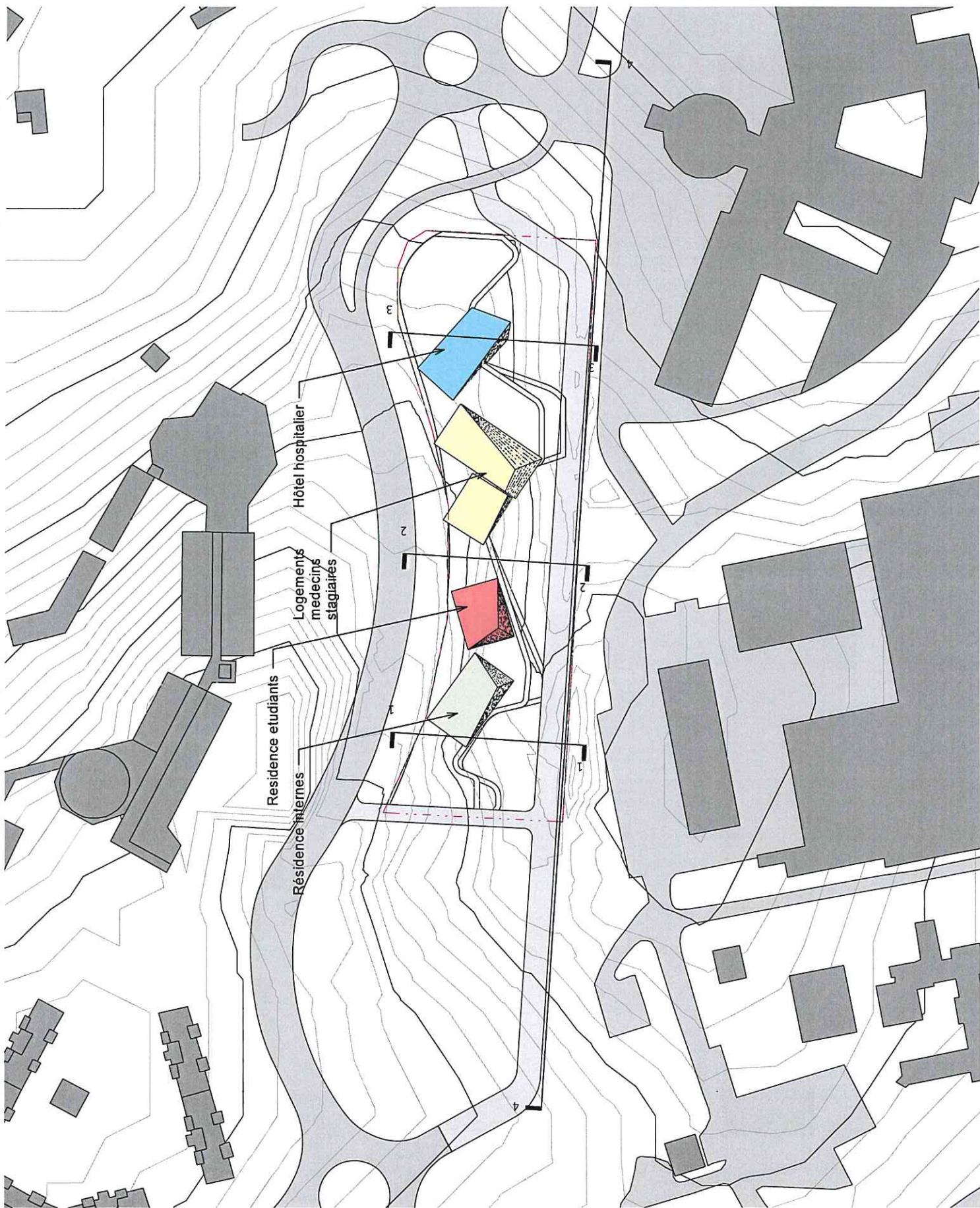
Légende

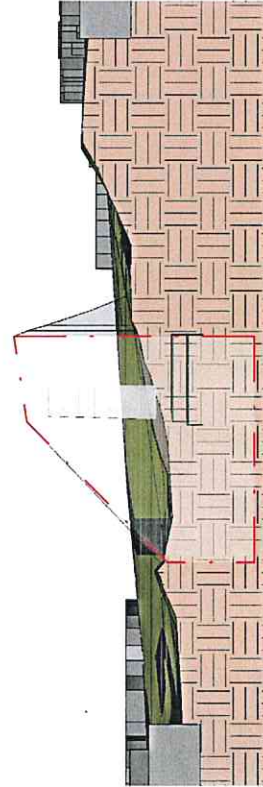
- Zone tampon 100m
- Parcelles de projet
- Réseau hydrographique

0 100 200 m

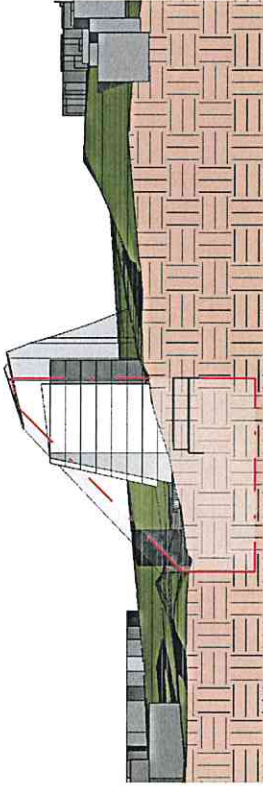
Annexe 4 – Plans du projet (Novembre 2019)

Client	FPB Holding / ICADE Promotion
Projet	CARIB_CHU_LA JOYEAUX
Titre	Plan Masse Projet
N°	B.02
Echelle	1 : 1000
Indice	
Description	
Phase	FAISA
Dessiné par	
Date	18/11/2019

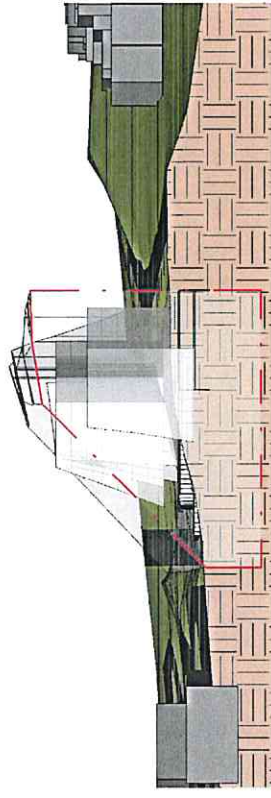




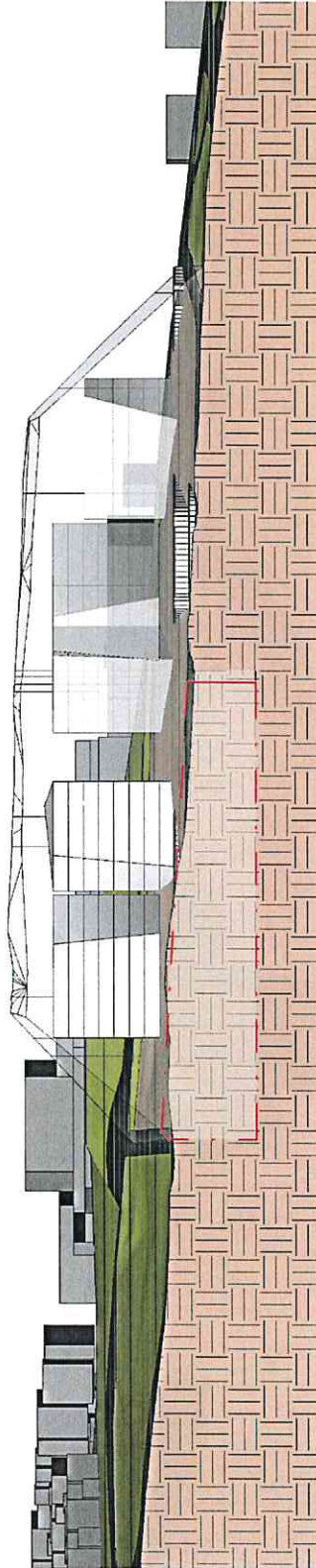
1 | Coupe AA | 1 : 1000



2 | Coupe BB | 1 : 1000



3 | Coupe CC | 1 : 1000



4 | Coupe DD | 1 : 1000

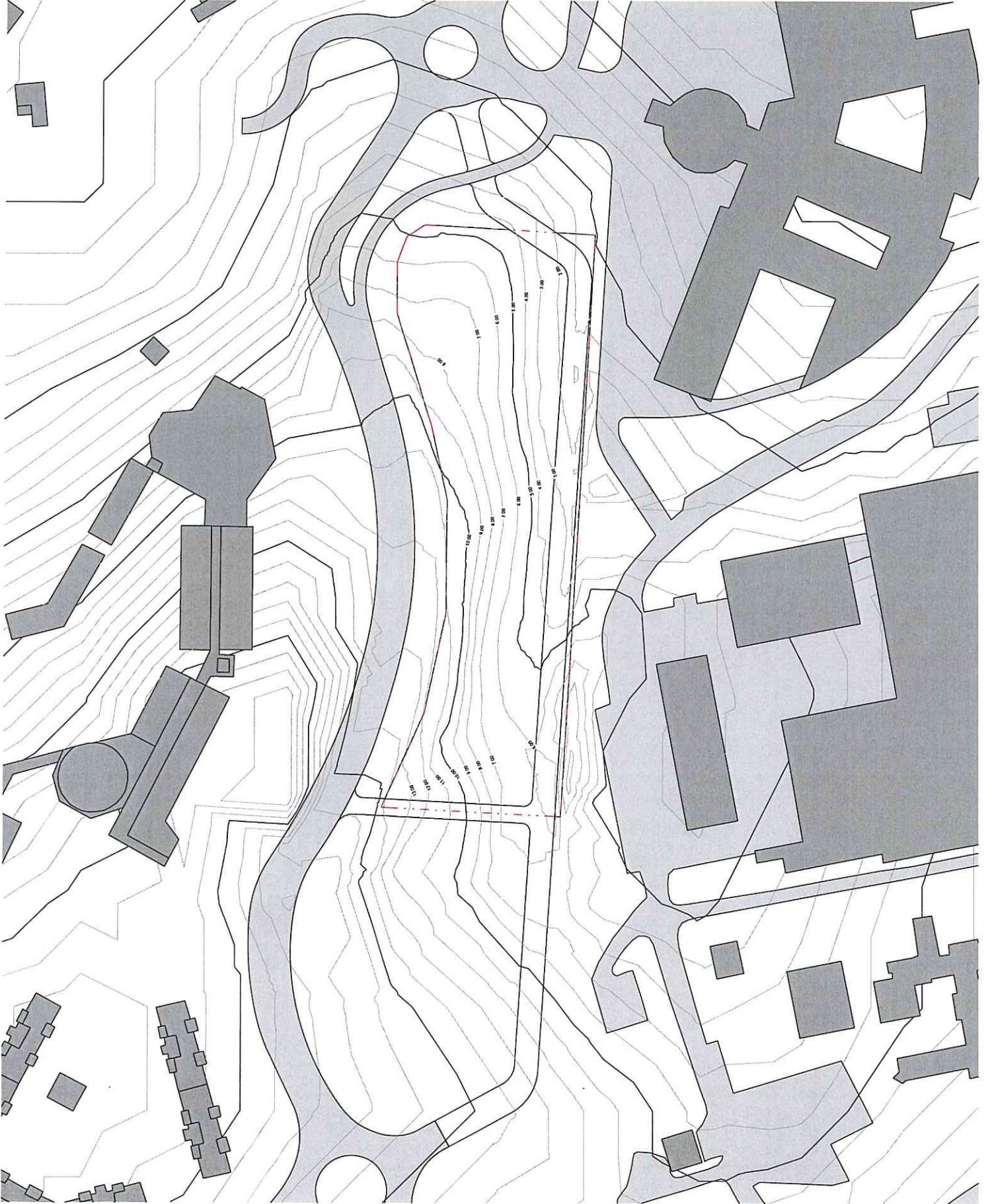


pda
Architecture

www.pda.paris
agence@pda.archi
0140059385
48 rue Pajol 75018 PARIS

CARIB Concept design studio
Cabinet d'ingénierie Paquereau

Client	FPB Holding / CADE
Projet	CARIB_CHU_LA JOYAUX
Titre	Plan masse Existant
N°	B.01
Echelle	1 : 1000
Indice	
Description	
Phase	FAISA
Dessiné par	
Date	18/11/2019





T_P_3D Coupée Projet |



www.pda.paris
 agence@pda.archi
 0140059385
 48 rue Pajol 75018 PARIS

CARIB Concept design studio
 Cabinet d'ingénierie Paqueran

Cliant	FPB Holding / ICADE
Projet	CARIB_CHU_LA JOYAUDX Promotion
Titre	Axonométrie Projet
N°	B_04
Echelle	
Indice	
Description	
Phase	FAISA
Dessiné par	
Date	18/11/2019



T_P_3D Coupe |

pda
Architecture

www.pda.paris
agence@pda.archi
0140059395
48 rue Pajol 75018 PARIS

CARIB Concept design studio
Cabinet d'ingénierie Paquerneau

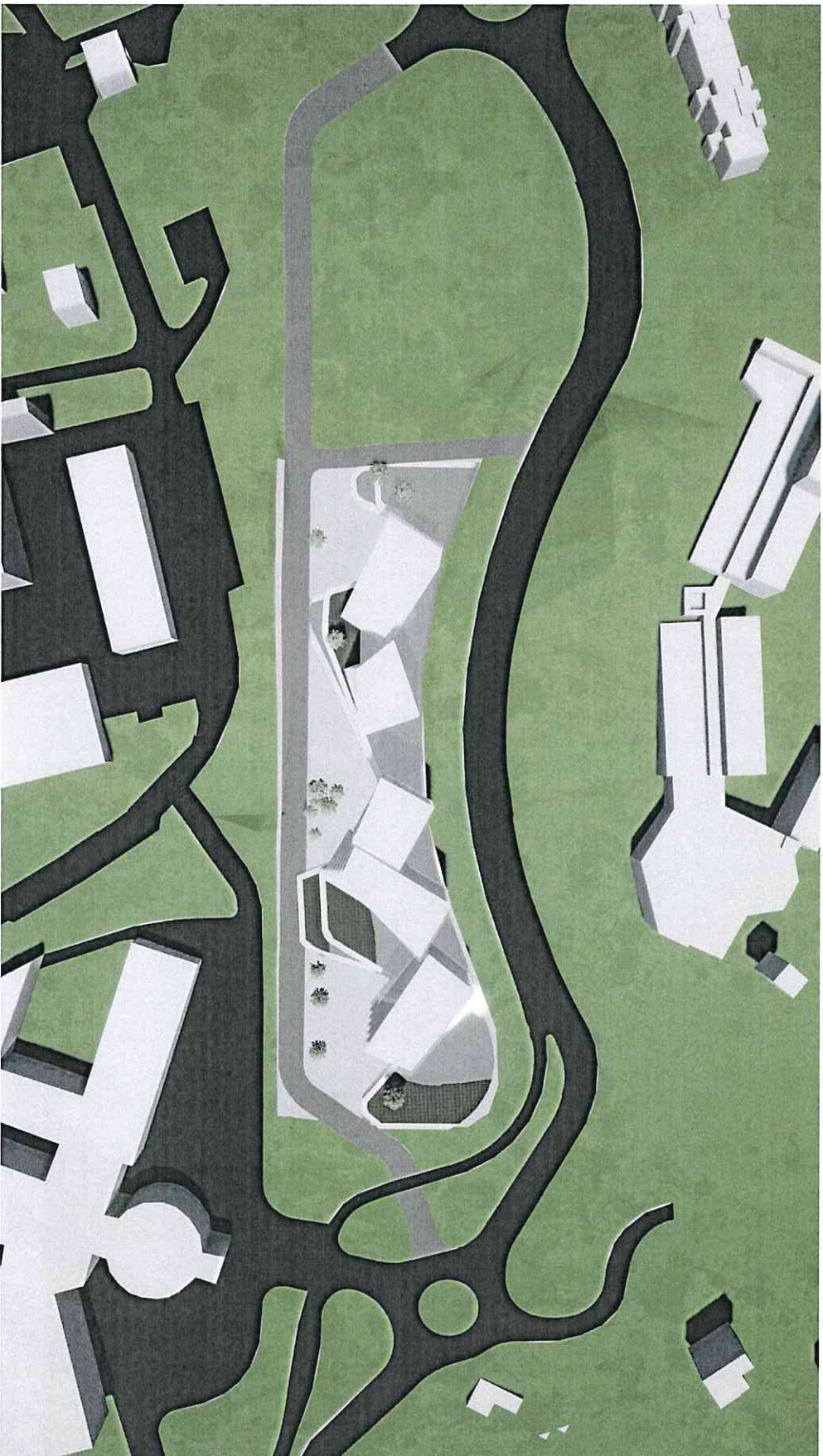
Cliant FPB Holding / ICADE
Projet CARIB_CHU_LA JOYAUX
Titre Axonométrie PLU
N° B.05
Echelle _____
Indice _____
Description _____
Phase FAISA
Dessiné par _____
Date 18/11/2019



www.pda.paris
agence@pda.archi
0140053385
48 rue Pajol 75018 PARIS

CARIB Concept design studio
Cabinet d'ingenierie Paquereau

Client	FPB Holding / ICADE
Projet	CARIB_CHU_LA JOYVAUX Promotion
Titre	Photographie contexte
N°	B.06
Echelle	
Indice	
Description	
Phase	FAISA
Dessiné par	
Date	18/11/2019

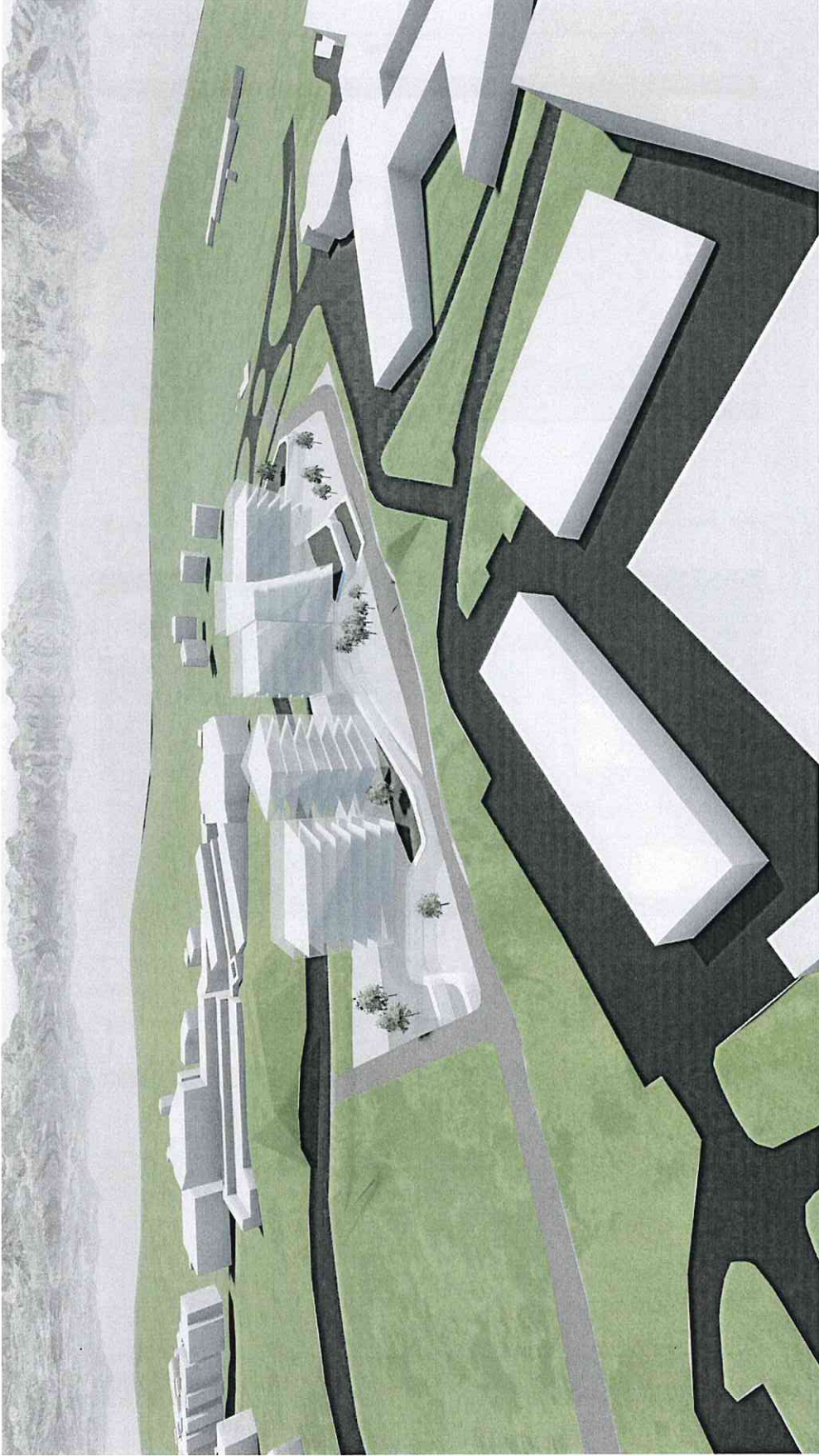


pda
Architecture

www.pda.paris
agence@pda.archi
0140059385
48 rue Pajol 75018 PARIS

CARIB Concept design studio
Cabinet d'ingénierie Paqueran

Client FPB Holding /ICADE
Promotion
Projet CARIB_CHU_LA JOYAUX
Titre Vue aérienne Faisabilité
N° B 07
Echelle _____
Indice _____
Description _____
Phase FAISA
Dessiné par _____
Date 18/11/2019

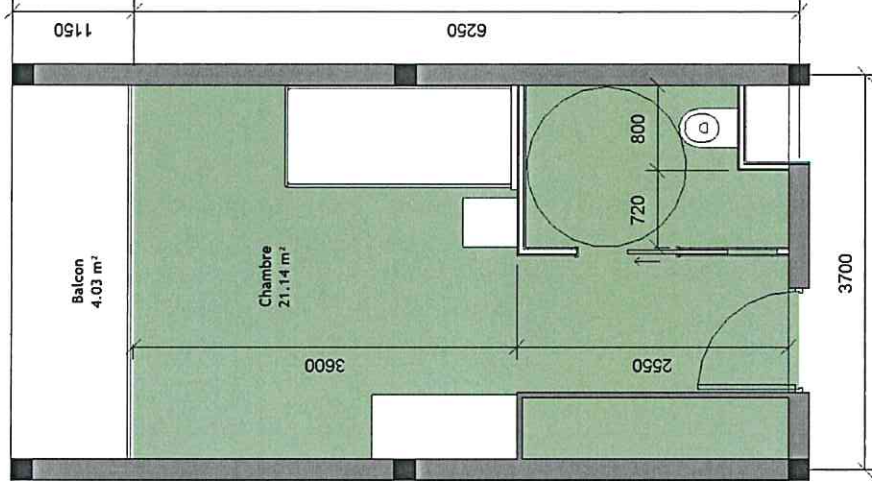
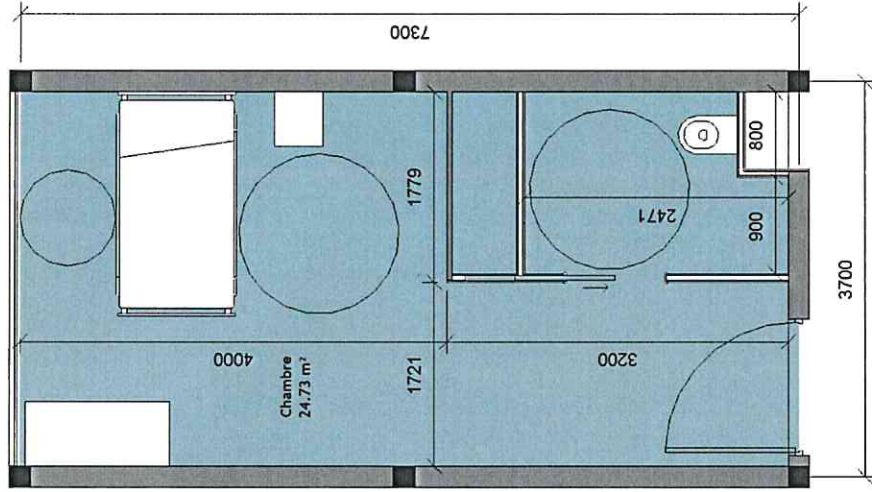
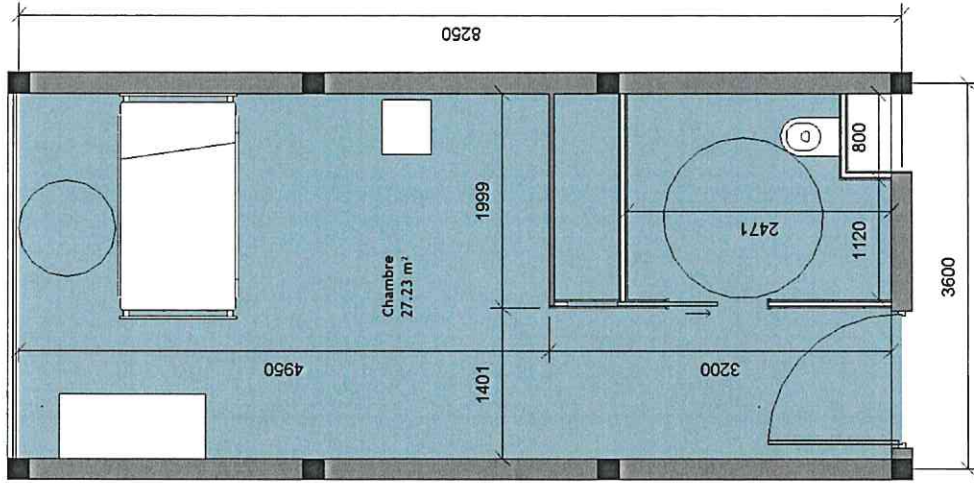


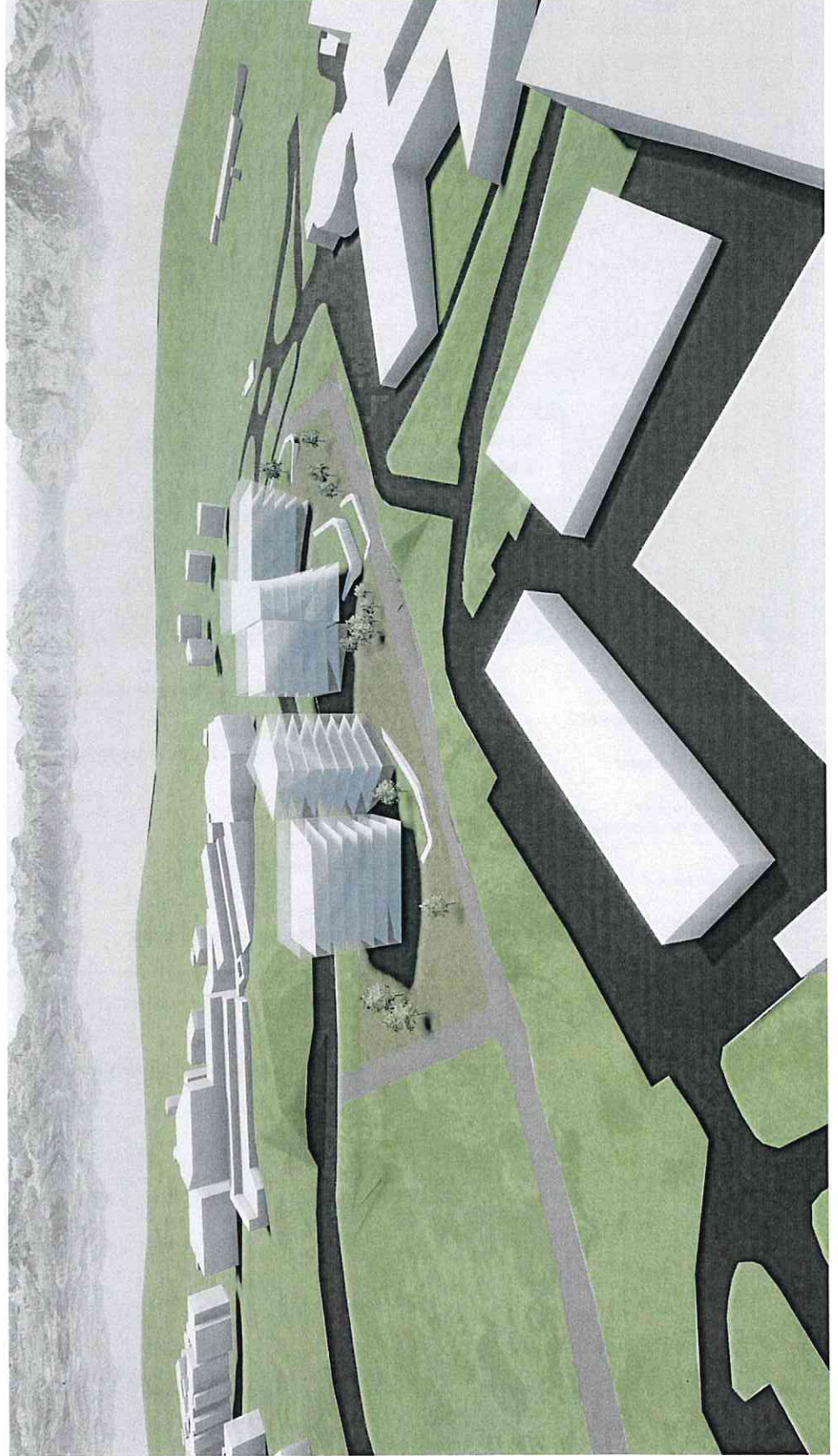
pda
Architecture

www.pda.paris
agence@pda.archi
0140059385
48 rue Pajol 75018 PARIS

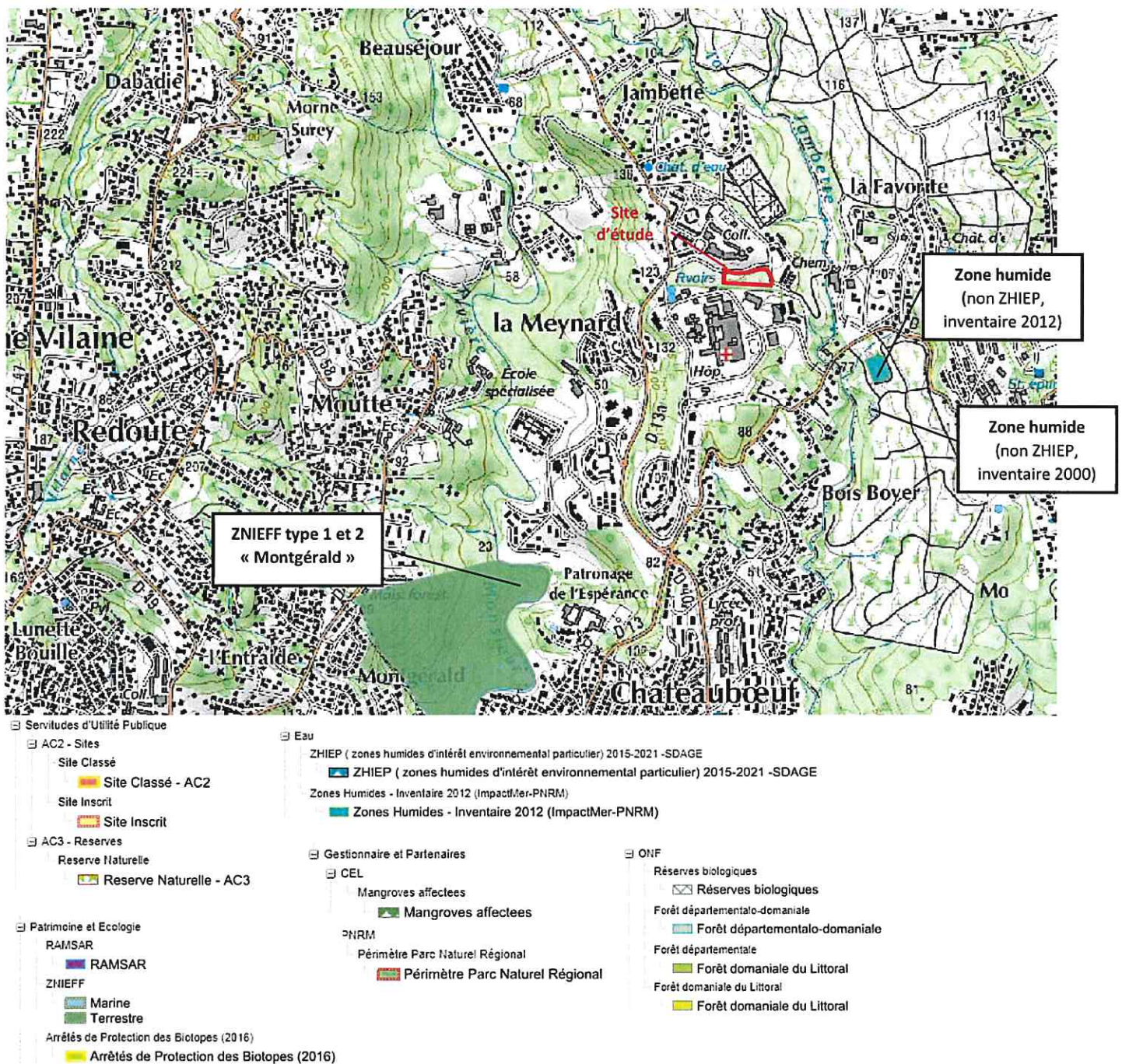
CARIB Concept design studio
Cabinet d'Ingénierie Paquereau

Client	FPB Holding / ICADE Promotion
Projet	CARIB_CHU_LA JOYEAUX
Titre	Perspective Faisabilité
N°	B.08
Echelle	
Indice	
Description	
Phase	FAISA
Dessiné par	
Date	18/11/2019





Annexe 6 - Cartographie des zones naturelles sensibles et patrimoine historique



Extrait cartographique des zones naturelles sensibles et patrimoine historique (CARMEN, 2019)

Annexe 7 – Extraits cartographiques du PPRN de la ville de Fort-de-France



Figure 1 : Extrait cartographique de l'aléa sisme (PPRN Fort-de-France)

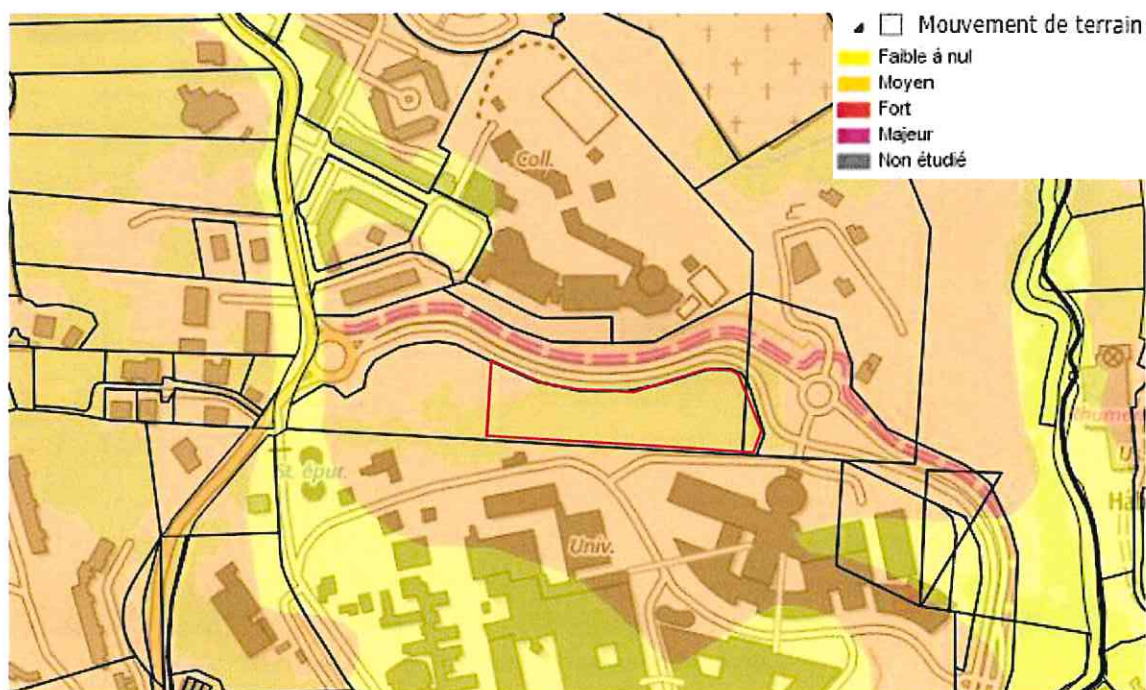


Figure 2 : Extrait cartographique de l'aléa mouvement de terrain (PPRN Fort-de-France)



Figure 3 : Extrait cartographique de l'aléa inondation (PPRN Fort-de-France)

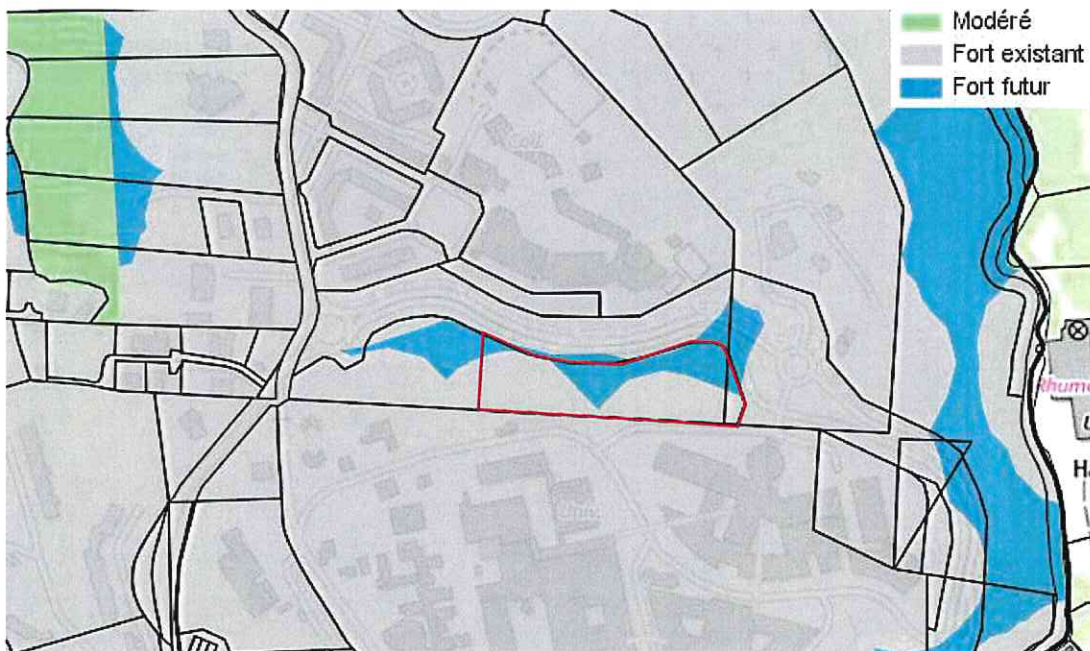
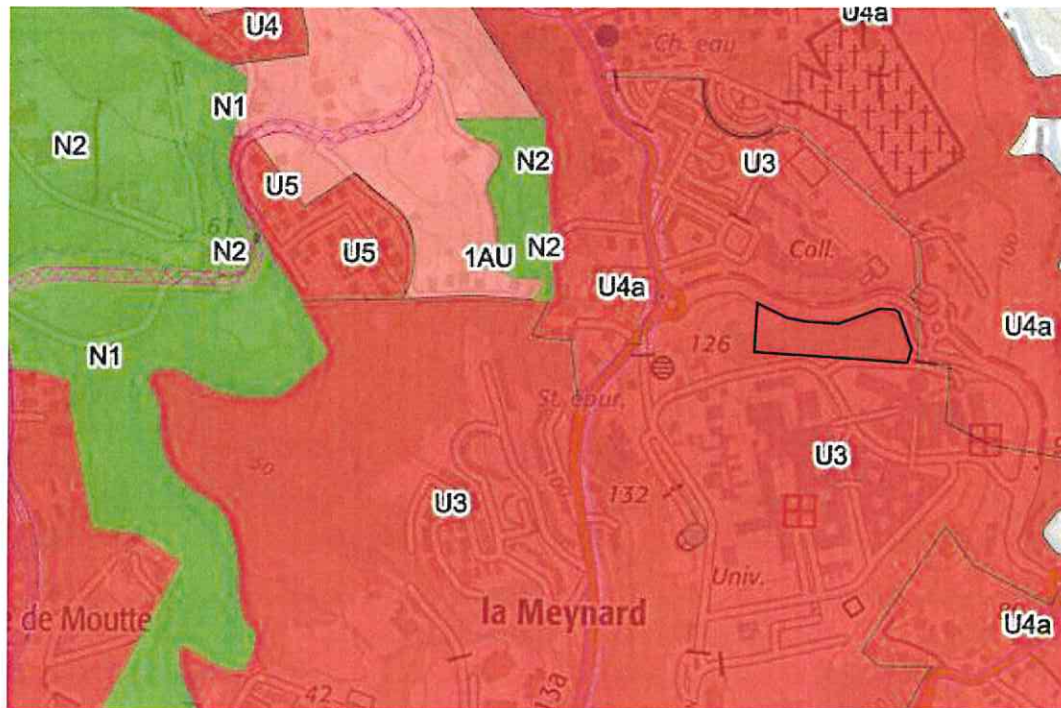


Figure 4 : Extrait cartographique des enjeux (PPRN Fort-de-France)



Figure 5 : Extrait cartographique du zonage réglementaire (PPRN Fort-de-France)

Annexe 8 – Cartographie du Plan Local d'Urbanisme de la ville de Fort-de-France



- Zone urbaine
- Zone à urbaniser, ouverte
- Zone à urbaniser, bloquée
- Zone agricole
- Secteur de taille et de capacité d'accueil limitée
- Zone naturelle
- Secteur de taille et de capacité d'accueil limitée

Figure 1 : Extrait du PLU Fort-de-France

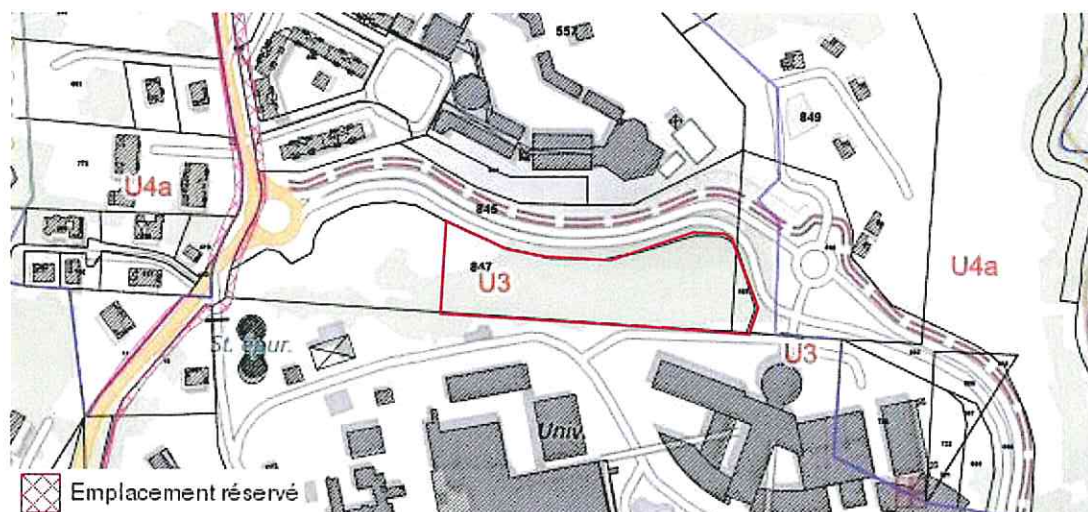


Figure 2 : Localisation emplacement réservé à proximité des parcelles (PLU Fort-de-France)